

ÉTUDE D'UNE ÉPIDERMOMYCOSE NON SUPPURATIVE
DUE A *TRICHOPHYTON VERRUCOSUM* BODIN
VAR. *DISCOIDES* SAB.

Par J. MEYER, J. MALGRAS et Fr. WORINGER

Les *Trichophyton ectothrix* mégasporés ont été divisés par Sabouraud [1] en deux groupes : celui à culture duveteuse et celui à culture faviforme. Dans ce dernier groupe, nous trouvons dans la classification de Sabouraud trois espèces : *Trichophyton album*, *discoïdes* et *ochraceum*. Dans la dernière systématique de Langeron et Vanbreuseghem [2], nous trouvons dans ce groupe les *Trichophyton album*, *discoïdes* et *megnini*, ce dernier étant synonyme de *Trichophyton rosaceum*, classé par Sabouraud dans le groupe des Faviformes duveteux. Les Champignons de ce groupe des *Trichophytos mégasporés faviformes* se rencontrent peu fréquemment chez l'homme et toujours par contamination au contact des animaux malades ; nous pouvons citer l'opinion de Sabouraud, qui, en mentionnant le travail de Dalla Favera [3], sur 144 observations de Teignes, parmi lesquelles 14 dues à *Trichophyton faviforme*, conclut : « L'aire géographique d'extension de ces espèces paraît donc considérable. »

Ces espèces cryptogamiques ont été soigneusement décrites pour la première fois par E. Bodin [4], qui les a nommées *Trichophyton verrucosum* ; cette désignation étant prioritaire, nous avons choisi ce nom pour l'espèce étudiée par nous.

Nous avons pu isoler ce germe à partir d'un prélèvement du sujet, St. L., âgé de 24 ans, qui n'a jamais été sérieusement malade. Au cours de son service militaire, il aurait été atteint d'une épidermomycose interdigitale du pied droit, qui persévère depuis. Un an plus tard, c'est-à-dire en juin 1952, apparaissait une lésion érythémateuse arrondie de 2 cm. de diamètre dans la région sous-maxillaire gauche. Cette lésion s'étend progressivement vers le côté opposé ainsi que sur la partie antéro-supérieure du thorax et vers la nuque. De temps en temps, cette lésion aurait été prurigineuse. Malgré de nombreux traitements, qui n'ont jamais été antifongiques, les lésions ne se sont pas améliorées et

le malade a été adressé à l'un de nous en janvier 1955, donc deux ans et demi après le début de la maladie, et avec le diagnostic d'un « *eczéma rebelle à tout traitement* ».

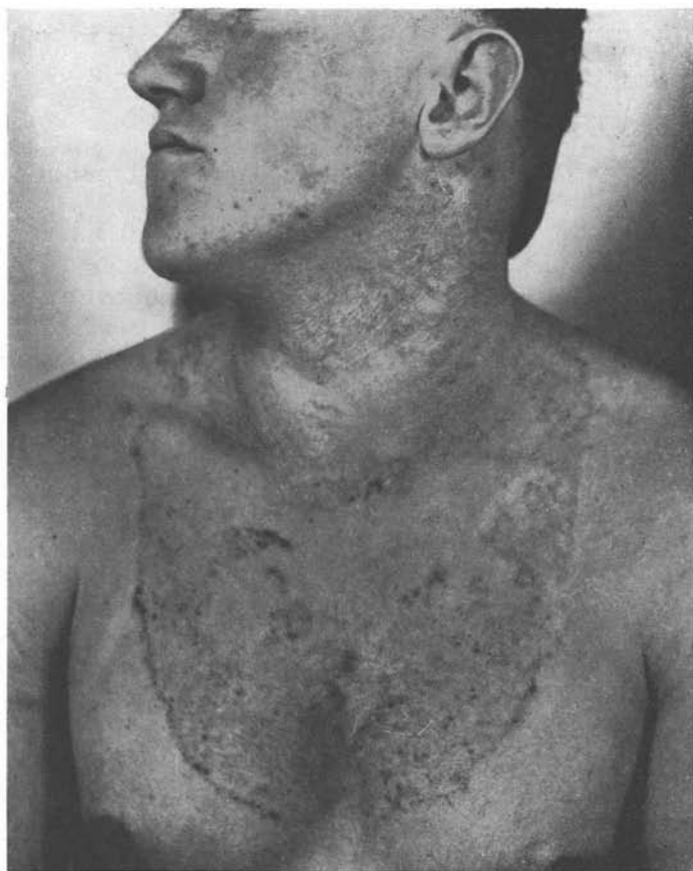


FIG. 1

Lors de l'examen, on constate un petit foyer d'épidermo-mycose interdigitale au niveau du pied droit avec débordement des lésions érythémato-vésiculaires sur le dos du pied. Dans la région supérieure du thorax, faisant comme un large collier nettement limité par une bordure externe, s'étendant depuis la base du cou de chaque côté jusqu'à deux travers de doigt de la région xyphoïdienne, nous trouvons des lésions dont les parties supérieures du côté du

cou sont floues et indistinctes. En arrière, des lésions analogues atteignent la nuque. Ce placard est avant tout caractérisé par sa bordure érythémato-squameuse, son centre légèrement rosé, mais dans lequel on retrouve encore des lésions érythémato-squameuses circonscrites analogues à celles de la bordure (fig. 1).

A la suite du grattage, il y a eu de nombreuses érosions et exco-riations. Une biopsie (T 209), faite sur la bordure de la lésion, montre un épiderme simplement épaissi avec quelques phénomènes congestifs dans le derme superficiel, sous forme de dilatation capillaire et de quelques infiltrats lympho-histiocytaires. A l'aide de la coloration de Mac Manus, on a pu trouver quelques rares éléments mycéliens près de l'orifice d'un poil.

Malgré l'aspect inaccoutumé, le diagnostic d'une épidermo-mycose s'imposa et les recherches microbiologiques ont été effectuées. Par ailleurs, ce malade est absolument bien portant ; les examens sérologiques sont négatifs pour la syphilis. Un traitement au moyen d'alcool iodé et d'une pommade salicylée à la lycopersidine a amené une amélioration très rapide. La guérison est intervenue après la sortie de l'Hôpital, le malade ayant continué son traitement à domicile.

Recherches microbiologiques

Les prélèvements effectués au niveau des différentes lésions ont étéensemencés sur milieu de Sabouraud d'épreuve, coulé en boîtes de Pétri ; celles-ci ont été disposées à 37° et ont donné naissance à la poussée d'une flore assez polymorphe. A l'examen microscopique, l'un de nous a pu déterminer la présence de *Bacillus megaterium*, d'une *Sarcine jaune*, d'un *Staphylocoque jaune* et de très rares colonies d'un *Dermatophyte*, surinfectées. Nous avons tenté l'isolement au moyen du procédé classique, par ensemencement en stries sériées, mais sans succès.

A la suite de cet échec, nous avons eu recours à l'emploi d'antibiotiques et d'antiseptiques pour essayer de supprimer les bactéries de surinfection. A cet effet, nous avons immergé des prélèvements effectués à partir des différentes boîtes de Pétri, dans des solutions contenant 200.000 unités de Pénicilline par cc., seule ou associée au Désogène (*) à la concentration de 2 cc. Cette dernière méthode seule nous a donné satisfaction.

(*) Désogène, spécialité de la Maison Geigy, Bâle, correspondant au Métho-sulfate de méthyl-phényl-dodécyl-triméthyl-ammonium (base quaternaire d'ammonium).

Après un contact de 2 heures, ces solutions désinfectantes,ensemencées avec des prélèvements polymicrobiens, ont été centrifugées, lavées à deux reprises dans le Soluté physiologique et réensemencées sur milieu de Sabouraud glucosé liquide et sur moût de bière. Dans les cultures placées à 27° seules, nous avons pu constater l'apparition d'un voile d'abord chétif, ensuite plus volumineux à la surface du milieu, se troublant en profondeur. Nous avons procédé au repiquage de ce voile et à son examen microscopique préliminaire. Nous avons ainsi pu constater qu'il s'agissait d'un *Dermatophyte trichophytique*. Les cultures pures sur milieu de Sabouraud glucosé gélosé nous ont permis ensuite de déterminer l'organisme.

Examen microscopique direct

L'examen microscopique des biopsies, d'après Mac Manus, a montré, à de rares endroits, un lacis mycélien composé de filaments non ramifiés et septés à longs intervalles. N'ayant pas eu de cheveux à notre disposition, nous n'avons pu déterminer s'il s'agissait d'un *Dermatophyte ecto- ou endothrix*. Nous revenons sur ces caractères dans la description de nos essais expérimentaux sur le cobaye.

Examen macroscopique des cultures

Sur milieu de Sabouraud glucosé gélosé, on constate macroscopiquement des colonies d'un gris jaunâtre, glabres, sèches, présentant au centre une surélévation rappelant l'aspect d'une verrue ; celle-ci est terne à son sommet avec un petit disque blanchâtre, duveteux, à sa base. La périphérie des colonies est bordée également d'une zone mince de mycélium duveteux.

L'aspect est sensiblement identique sur le milieu de conservation.

Sur milieu au moût de bière gélosé, les colonies ont tendance à s'étaler ; elles sont plus ou moins plissées avec présence centrale de la verrue, mais l'ensemble de la culture présente un aspect beaucoup plus duveteux que sur le milieu précédent, de sorte que la couleur des colonies est ici franchement blanchâtre.

Les colonies sont fortement immergées et enracinées dans les milieux gélosés.

Sur les milieux pauvres en substances azotées, le développement est très chétif et les colonies apparaissent très tardivement.

Sur jus de pomme de terre gélosé, on aperçoit, après 15 jours de culture, des colonies grisâtres, humides, légèrement saillantes, de contour irrégulier, avec formation par places de petits îlots duveteux à hyphes aériens courts et fins.

En solution peptonée glucosée ou moût de bière liquide, il se forme à la surface un voile assez épais, blanchâtre, adhérant fortement aux parois du tube et poussant une prolongation mycélienne sous forme d'entonnoir en profondeur du substrat liquide. Toutes ces cultures, s'effectuant à partir du prélèvement et des premières sous-cultures, deviennent positives seulement à la température de 27° à 30°, tandis que les milieux disposés à la température du laboratoire restent stériles.

Aspect microscopique des cultures

En goutte pendante, nous trouvons des filaments formés d'articles courts, souvent oblongs, entrecoupés par des chlamydo-spores intercalaires munies de membranes doubles. Ces formations s'observent également en milieu liquide ordinaire. L'examen à partir de milieu solide nous a permis de déterminer l'organisme. On trouve des filaments rubannés, se prolongeant par des éléments quadrangulaires ou rectangulaires. Dans les colonies duveteuses, nous avons constaté la formation d'aleuries naissant le long des filaments aériens suivant le type *Acladium*. Très exceptionnellement, nous avons pu constater une ramification latérale de ces hyphes fertiles. On trouve d'autre part des *macroconidies* boudinées à parois minces ; nous n'avons pu observer ni la formation de vrilles, ni des formes ressemblant à des bois de cerf, connues dans le genre *Ctenomyces*.

Recherches expérimentales sur le cobaye

D'après les caractères cultureux décrits ci-dessus, on pouvait soupçonner qu'il s'agissait d'un champignon du groupe des *Trichophyton*, vu l'absence des caractères morphologiques et cultureux des *Ctenomyces* et des *Microsporum*. N'ayant eu ni cheveux, ni poils parasités à notre disposition, nous avons procédé à l'inoculation percutanée de notre *Trichophyton* au cobaye. Nous décrirons la technique employée à ce sujet dans un travail plus détaillé. Les lésions cutanées devenaient positives vers le 8^e jour et, entre le 10^e et le 12^e jour, on constatait la formation d'une croûte autour des poils, moment choisi pour effectuer l'analyse microscopique. Après traitement par la Potasse à 40 %, en évitant un chauffage trop poussé, nous constatons l'image suivante : un mycélium trichophytique rare, plus ou moins rubanné à l'intérieur du poil. Une cuirasse épaisse de spores ectothrix, de grande taille (5 à 9 μ), entoure le poil. Ces spores rondes sont disposées en amas amorphes et irrég-

guliers; on ne peut constater aucune disposition en fil. Nous attirons l'attention sur la différence morphologique de ces spores de grande taille, arrondies, avec celles que l'on remarque à l'intérieur du poil, formées par le mycélium sinueux, à aspect plus ou moins rectangulaire ou quadrangulaire, et encore groupées en chaînettes plus ou moins longues.

Notons pour terminer que les cobayes ont guéri entre le 18^e et le 25^e jour après application d'une solution alcoolique iodo-iodurée.

Conclusion

Nous avons décrit l'aspect clinique d'une *dermatomycose* ayant débuté par une dyshidrose interdigitale du pied et ayant évolué pendant environ trois ans, avec contamination de la région thoracique et de la nuque.

Ces lésions, surinfectées par une flore microbienne polymorphe, avaient pris un aspect clinique inaccoutumé et provenaient probablement de la primo-infection interdigitale, due à un *Dermatophyte* qui présente tous les caractères d'un *Trichophyton faviforme mégasporé*.

Il nous a été possible d'isoler ce germe grâce à l'emploi de la *Pénicilline* et du *Désogène*, supprimant ainsi les bactéries de surinfection.

Le *Trichophyton* a pu être classé dans le groupe des *Trichophyton faviformes mégasporés* par ses propriétés de cultiver initialement seulement à une température de 27° à 30°. Les caractères culturaux macroscopiques, les propriétés microscopiques et l'étude des prélèvements pileux provenant des cobayes expérimentalement inoculés, nous ont permis de déterminer ce parasite cryptogamique comme étant un *Trichophyton mégasporé ectothrix*, correspondant morphologiquement et par la culture à *Trichophyton discoïdes* de Sabouraud, et que nous préférons appeler, vu le droit d'antériorité, *Trichophyton verrucosum* Bodin, var. *discoïdes* Sab.

Nous donnons l'étude plus complète de ces recherches dans un travail plus détaillé, muni de documents macro- et microphotographiques.

Cette étude présente un intérêt particulier, puisque les exemples de *trichophytie à culture faviforme mégasporée* restent certainement rares en nos régions et peuvent, par leur culture apparemment si proche de celle des *Favus*, être facilement confondues par un observateur non averti.

BIBLIOGRAPHIE

4. BODIN (E.). — Sur les Favus à lésions trichophytoïdes. *C.R. Soc. Biol.*, 4 juillet 1896, p. 711, et *Thèse Doct. Méd. Paris*, 1896.
3. DALLA FAVERA. — Les Trichophytions dans la Province de Parme. *Ann. de Dermat.*, 1909, p. 433.
2. LANGERON et VANBREUSEGHEM. — *Précis de Mycologie*, Masson éd., Paris, 1952, p. 538 et 549.
1. SABOURAUD (R.). — *Les Teignes*, Masson éd., Paris, 1910, p. 396.

(Laboratoire de Microbiologie. Faculté de Pharmacie de Strasbourg
et Clinique dermatologique. Hospices civils, Strasbourg)
